



Organisation
internationale
du Travail



GUIDE

**pour la coopération Sud-Sud et
triangulaire et le travail décent**

Contenu



Introduction

Définition de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

Coopération Sud-Sud et triangulaire

Principes de la coopération Sud-Sud et triangulaire selon l'OIT

Processus

Les parties prenantes

Modalités et exemples

La coopération Sud-Sud et triangulaire pas à pas

La coopération Sud-Sud et triangulaire pas à pas (tableau 1)

Le rôle de l'OIT

Soutien de l'OIT à la coopération Sud-Sud et triangulaire (Tableau 2)

Que faire et ne pas faire dans la coopération Sud-Sud et triangulaire (Tableau 3)

Comment identifier les bonnes pratiques de coopération Sud-Sud et triangulaire?

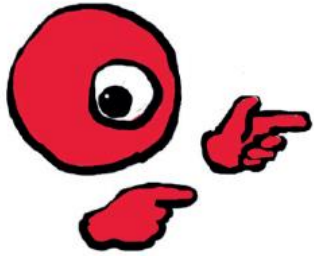
Ressources utiles



Définition de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

- ✓ Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
- ✓ Cadre de lignes directrices opérationnelles sur le soutien des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire
- ✓ Stratégie de l'OIT sur la Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire : perspectives”





Le document final de Nairobi identifie les suivants principes de la CSST:

- Respect de la souveraineté et l'appropriation nationale
- Partenariat entre égaux
- Aucune conditionnalité
- La non-ingérence dans les affaires intérieures
- Bénéfice mutuel
- La responsabilité mutuelle et la transparence
- L'efficacité du développement
- Coordination des initiatives sur la base des faits et des résultats
- Participation de multiples parties prenantes.

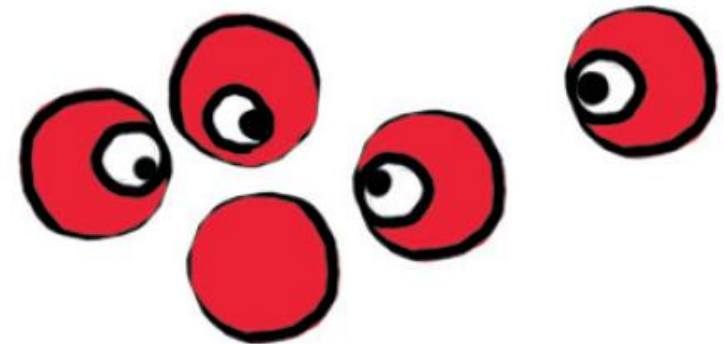
Processus

- La promotion et l'échange de bonnes pratiques entre les constituants font partie de l'engagement de l'OIT.
- La CSST doit être considéré comme l'un des moyens que l'OIT et ses constituants peuvent utiliser pour mettre en œuvre les programmes par pays de promotion du travail décent.



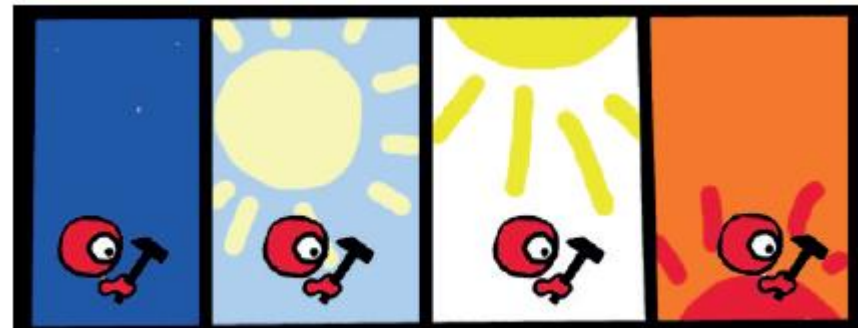
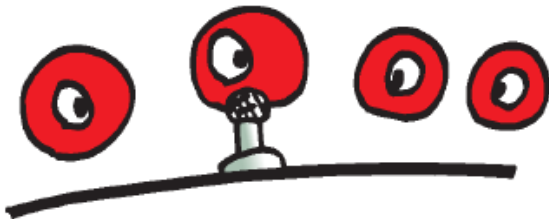
Les parties prenantes

- En vertu de la structure tripartite de l'OIT, les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs font officiellement partie de la mise en œuvre.
- Organisations régionales et internationales
- Agences bilatérales
- Institutions académiques
- Institutions nationales et réseaux



Modalités

- ✓ Activités de renforcement des capacités
- ✓ Partager les expériences et les bonnes pratiques
- ✓ Créer des partenariats
- ✓ Création et le renforcement des réseaux et des plate-formes

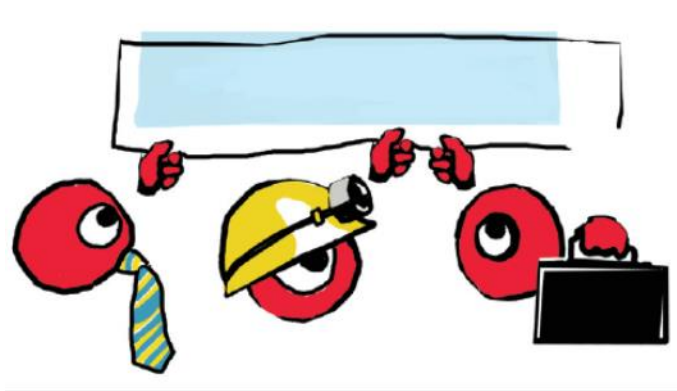




La coopération Sud-Sud et triangulaire pas à pas

Besoins correspondants	• Identifier les besoins de développement • Les mécanismes de péréquation de besoins de l'OIT comprennent des réunions bilatérales et sous-régionales / régionales pour faciliter l'échange d'informations; L'OIT a également publié deux recueils de bonnes pratiques qui peuvent aider les partenaires connaître des initiatives fondées sur les solutions du sud qui se sont avérées efficaces pour promouvoir le travail décent.
a. Consultation des parties intéressées	• Il est nécessaire d'inclure les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs. • Il est nécessaire de consulter les programmes par pays de promotion du travail décent de l'OIT pour établir la base du projet et définir des objectifs spécifiques qui répondront le partage des connaissances. • Un accord de partenariat / coopération ou un protocole d'entente (MOU) peuvent être signés, en particulier si les activités sont menées sur plusieurs mois / année.
b. La conception du projet	• Les partenaires doivent prévoir le processus à suivre pour atteindre les objectifs de la transfert / échange de connaissances. Ce est à dire, sélectionner les participants; définir les apports, les sorties et les résultats attendus; choisir les instruments et les activités; définir les équipes, les fonctions et les responsabilités. Faire le lien entre le design du projet et les programmes par pays de promotion du travail décent est primordiale.
c. exécution	• Les partenaires ont le rôle de facilitateurs dans l'apprentissage. • La mise en œuvre doit être documenté en détail.
Suivi et d'évaluation	• Toutes les parties prenantes devraient être consultés à toutes les étapes de l'évaluation et devraient être tenues informés tout au long du processus. • Pour être utile, l'évaluation doit répondre aux besoins et intérêts des parties intéressés et fournir des informations pour faciliter la prise de décisions tout au long du processus de mise en œuvre
La gestion des connaissances et la gestion de l'information	Il est très important de démontrer comment les objectifs ont été atteints, comment le projet a contribué à l'objectif de développement et pourquoi cette activité est une bonne pratique de coopération Sud-Sud et triangulaire. La diffusion des connaissances a un rôle clé pour la promotion de la coopération Sud-Sud et les réseaux internationaux

Le rôle de l'OIT



- ✓ Recueillir les mandants tripartites et agir comme un facilitateur pour établir des stratégies de coopération.
- ✓ Documenter et diffuser un large éventail de connaissances (publications, plateformes web)
- ✓ Le transfert de compétences grâce à des alliances stratégiques spécifiques
- ✓ L'OIT surveille et informe sur les grandes décisions intergouvernementales sur la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Que faire et ne pas faire



a. Consultation des parties intéressées	• L'inclusion des partenaires tripartites est primordiale. • Tous les partenaires doivent être impliqués dès le début du processus. • Les demandes doivent être alignés avec les priorités et les besoins des partenaires du développement.
b. La conception du projet	• Tous les membres ont une voix. • S'il s'agit de la coopération triangulaire, les partenaires du Nord et du Sud doivent être inclus simultanément. • Assurer la viabilité du projet • Structure de gestion des connaissances. • Tout en suivant les règles de l'OIT, la conception du projet devrait insister sur les processus participatifs. • Permettre une évaluation au cours du projet
c. exécution	• Impliquer tous les partenaires • Renforcer les capacités nationales dans un domaine particulier de l'Agenda du travail décent. • La mise en œuvre devrait être un processus d'apprentissage horizontal où tous les partenaires apprennent
Suivi et d'évaluation	• Processus suivi et l'évaluation participative pour assimiler les leçons apprises
La gestion des connaissances et la gestion de l'information	• Les partenaires devraient identifier les défis et les zones de opportunité. • Des enquêtes approfondies doivent être menées pour obtenir des informations des partenaires (gouvernements, employeurs et travailleurs) la société civile, les ONG. • Créer des communautés pour faciliter le transfert et la communication des informations. Les plates-formes web devraient être maintenus et mis à jour régulièrement.



a. Consultation des parties intéressées	• Transformer un projet Nord-Sud traditionnel dans un projet de coopération Sud-Sud. • Évitez le mot «donneurs» pour se référer aux partenaires pour le développement. Pour la coopération Sud-Sud et triangulaire les intervenants sont appelés: les partenaires de développement, et non pas «donneur» ou «récepteurs»
b. La conception du projet	Évitez la conception du projet sans consultation avec les constituants et d'autres acteurs de la coopération Sud-Sud et triangulaire
c. exécution	À ne pas confondre la coopération triangulaire avec la coopération entre trois partis: la coopération triangulaire est la coopération Sud-Sud-Nord, dans laquelle les pays en développement ont un rôle majeur
Suivi et d'évaluation	• Évitez les processus d'évaluation réalisées par des consultants qui ne ont pas une compréhension profonde des processus de coopération Sud-Sud, ou qui appliquant une approche traditionnelle Nord-Sud au développement de projets
La gestion des connaissances et la gestion de l'information	• Ne pas diffuser des connaissances qui n'ont pas été partagées avec un groupe plus large de parties prenantes.

Comment identifier une bonne pratique?



- Dimension "Horizontal« de la coopération
- Dimension Triangulaire de la coopération
- innovation
- Adaptabilité / Réplicabilité
- Soutenabilité